



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Délégation académique
à la formation des
personnels

DAFOP

N°2009-DC /CC/43a

Affaire suivie par :
Denise Courbon

Téléphone
04.72.80.66.70
Télécopie
04.72.80.66.79
Mél.dafop@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

Lyon, le 5 novembre 2009

Note aux étudiants
en master se destinant aux métiers
de l'enseignement

Objet : Organisation des stages pour les étudiants en master se destinant
aux métiers de l'enseignement

Ref. : Circulaire ministérielle n° 2009-109 du 20 août 2009 publiée au BO
n°31 du 27 août 2009

Conformément à la circulaire ministérielle citée en référence, des stages
d'observation ou de pratique accompagnée et des stages en responsabilité
sont proposés aux étudiants qui le souhaitent, inscrits à un concours de
recrutement et inscrits dans une formation de niveau master, ou déjà
titulaires d'un Master 1 ou d'un Master 2.

Des stages d'observation ou de pratique accompagnée

Les étudiants seront présents par binôme dans la classe d'un enseignant
titulaire du second degré, d'un maître d'accueil temporaire ou d'un maître
formateur du premier degré ou seront placés auprès d'un documentaliste
ou d'un conseiller principal d'éducation titulaires.

Des stages en responsabilité

Les étudiants prendront en binôme la responsabilité d'une classe d'école,
de collège ou de lycée ou exerceront les fonctions de documentaliste ou de
conseiller principal d'éducation dans un établissement. Ces stages
n'excéderont pas 108 heures. Ils seront rémunérés à raison de 34,30 euros
brut de l'heure, **soit une rémunération nette d'environ 3 000 euros pour
un stage de 108 heures.**

Les étudiants intéressés sont priés de remplir la fiche jointe en annexe et
de la retourner à la Délégation académique à la formation des personnels
(dafop@ac-lyon.fr) ou par fax au 04.72.80.66.79 avant le **16 novembre 2009**.

Pour toute question, contacter Gilles Felber à la Délégation académique à
la formation des personnels au 04.72.80.66.78.

La déléguée académique à la formation des
personnels,

Denise COURBON